



Compte-rendu du
Comité de pilotage du
site Natura 2000 Rivière Ellé
Collège des élus
Réuni le 1^{er} juillet 2015 à Priziac

Etaient présents :

Christian DERRIEN	Maire de Langonnet
Mikaël DORE	Sous-préfet de Pontivy
Pierre DUBOIS	Adjoint à la mairie de Le Saint
Bérengère FRITZ	Chargée de mission Natura 2000 Rivière Ellé
Jean-Paul LAFITTE	Maire de Querrien
Daniel LE BRAS	Mairie de Quimperlé
André LE CORRE	Maire du Faouët
Ange LE LAN	Maire de Meslan – Président du COPIL Natura 2000 Rivière Ellé
Dominique LE NINIVEN	Maire de Priziac
Jean-Louis MOREAUD	Adjoint à la mairie de Rédéné
Nathalie MORVAN	DDTM du Morbihan
Gilles PAILLAT	DREAL Bretagne

Ordre du jour :

- 1- Renouvellement de la structure chargée de suivre la mise en œuvre du document d'objectifs
- 2- Désignation du président du comité de pilotage
- 3- Rappel du contexte Natura 2000 et bilan des actions mises en œuvre
- 4- Perspectives d'actions 2015
- 5- Présentation du projet de nouveau périmètre Natura 2000

Points 1 et 2 : Renouvellement de la structure chargée de suivre la mise en œuvre du document d'objectifs et désignation du président du comité de pilotage

Monsieur le sous-préfet de Pontivy, Mikaël Doré, introduit la réunion en remerciant les personnes présentes et précise que la configuration de ce comité de pilotage (COPIL), réunissant uniquement le collège des élus, fait suite à un engagement des services de l'état vis-à-vis de Roi Morvan Communauté (RMCom), opérateur du site Natura 2000 Rivière Ellé.

Dans le cadre du renouvellement de la structure opératrice et du président du comité de pilotage du site Natura 2000 Rivière Ellé, une candidature a été transmise aux services de l'état pour chacun des postes, à savoir respectivement : Roi Morvan Communauté et Ange Le Lan.

CR Comité de pilotage du site Natura 2000 Rivière Ellé
Collège des élus
1^{er} juillet 2015 à Priziac



André Le Corre et Ange Le Lan, vice-présidents de Roi Morvan Communauté, précisent à Monsieur le Sous-préfet et aux élus présents que le renouvellement de candidature de la collectivité au portage de Natura 2000 a suscité de nombreux débats, eu égard au contexte financier difficile et aux importants retards de paiement des subventions afférentes à l'animation du site Natura 2000 Rivière Ellé. Les dossiers ayant néanmoins été débloqués en fin d'année 2014, les élus de RMCom ont renouvelé leur candidature pour porter l'animation du site Natura 2000 pour 3 années supplémentaires en précisant que 2015 serait une année déterminante, préfigurant la décision de poursuivre ou non l'animation jusqu'à la fin de la période prévue.

Monsieur le sous-préfet prend note de cette information et procède au vote de l'opérateur et du président de COPIL du site Natura 2000 Rivière Ellé.

Sans autre candidat déclaré et sans opposition des membres du COPIL présents, Roi Morvan Communauté est renouvelée dans son rôle d'opérateur du site Natura 2000 Rivière Ellé en charge de l'animation du DOCOB pour la période juillet 2015- juillet 2018 et Ange Le Lan est réélu président du COPIL pour la même période.

Point 3 : Rappel du contexte Natura 2000 et bilan des actions mises en œuvre

Ange Le Lan remercie les membres du COPIL de leur confiance et passe la parole à Bérengère Fritz, chargée de mission Natura 2000 Rivière Ellé, pour exposer le point 3 de l'ordre du jour (cf diaporama ci-joint).

A l'issue de cette présentation, André Le Corre précise que le bassin versant de l'Ellé est le premier producteur de Saumon atlantique de Bretagne, illustrant la qualité des milieux naturels présents.

Point 4 : Perspectives d'actions 2015

Bérengère Fritz reprend la parole pour présenter les projets d'actions 2015 en précisant que sauf pour les actions déjà réalisées, les membres du COPIL sont invités à échanger sur ces propositions pour les compléter, les modifier ou les supprimer le cas échéant (cf diaporama ci-joint).

Monsieur le sous-préfet précise qu'il serait bon de présenter le plan de financement de l'opération Natura 2000 pour l'année 2015, correspondant aux perspectives d'actions présentées.

Point 5 : Présentation du projet de nouveau périmètre Natura 2000

En application de l'objectif D du Docob du site Natura 2000 Rivière Ellé, le travail de modification du périmètre du site Natura 2000 Rivière Ellé a été présenté par Bérengère Fritz (cf diaporama ci-joint).

Le projet suscite de nombreux échanges sur les conséquences de la présence d'un site Natura 2000 pour les activités économiques et notamment l'agriculture, très présente sur le bassin versant de l'Ellé.

Les élus s'accordent pour dire qu'un important travail de communication devra accompagner ce projet de nouveau périmètre, à la fois pour informer les exploitants agricoles de la méthodologie utilisée pour construire le projet de nouveau périmètre mais aussi pour expliquer les contraintes et les avantages d'être dans ce projet.

Pour Monsieur le sous-préfet de Pontivy, si la profession agricole n'adhère pas à la démarche, le projet ne fonctionnera pas.

Un consensus s'est dégagé concernant le retrait des parcelles agricoles cultivées dans le projet de nouveau périmètre. Néanmoins, une question fait débat sur le sort à réserver aux prairies naturelles : faut-il ou non les intégrer au projet de nouveau périmètre ? Sachant que la Politique Agricole Commune (PAC) 2015 introduit un nouvel outil pour les prairies naturelles de plus de 5 ans en site Natura 2000, à savoir les « prairies sensibles » pour lesquelles une interdiction de retournement sera appliquée.

Pour la DDTM, l'évolution de la PAC tend vers une prise en compte accrue des volets environnementaux dans les exploitations, qu'elles soient ou non en site Natura 2000. Les agriculteurs ont donc tout intérêt à conserver leurs prairies naturelles et à solliciter les aides financières qui leur sont dédiées dans le cadre des MAEC (Mesures Agro-environnementales et Climatiques), en lien notamment avec les enjeux Natura 2000.

Au vu de ces différents éléments, les élus souhaitent que le projet soit présenté à tous les exploitants concernés lors de réunion d'information par secteur. En fonction des remarques exprimées, une décision au cas par cas devra être prise sur la base d'arguments partagés.

Au cours de ces réunions, il sera important de fournir aux agriculteurs les informations concernant la réglementation actuelle et les outils disponibles dans les sites Natura 2000.

Pour clôturer les débats, le calendrier prévisionnel de la phase de concertation est présenté. Une date pour le Comité de Pilotage en formation plénière est fixée le lundi 31 Août 2015 à 14h30 à la salle des fêtes de Priziac.

Les sujets à l'ordre du jour étant épuisés, Monsieur le sous-préfet de Pontivy et Monsieur le président du COPIL remercient les personnes présentes et lèvent la séance.

Ange Le Lan
Président du Comité de Pilotage
du site Natura 2000 Rivière Ellé

